« Le ressentiment est un *auto-empoisonnement psychologique*, qui a des causes et des effets bien déterminés. C'est une disposition psychologique, d'une certaine permanence, qui, par un refoulement systématique, libère certaines émotions et certains sentiments, de soi normaux et inhérents à la nature humaine, et tend à provoquer une déformation plus ou moins permanente du sens des valeurs, comme aussi de la faculté de jugement. Parmi les émotions et les sentiments qui entrent en ligne de compte, il faut placer avant tout : la rancune et le désir de se venger, la haine, la méchanceté, la jalousie, l'envie, la malice.

Le désir de vengeance est la plus importante des sources du ressentiment. Le mot « ressentiment » indique à lui seul qu'il s'agit d'un mouvement affectif qui a son point de départ dans la saisie de l'état affectif d'une *autre* personne, qu'il s'agit bien d'une *ré-action*. Et pour constater que le désir de vengeance appartient bien à cette classe, on n'a qu'à l'opposer à des tendances directes et actives, soit d'hostilité et d'amitié. Le désir de vengeance implique offense ou injure préalable. Mais notons bien que, dans le cas qui nous occupe, ce désir ne se confond aucunement avec une tendance à la riposte ou à la défense, même accompagnée de colère, de rage ou d'indignation. La bête capturée qui mord le chasseur ne cherche pas à se *venger*. De même, la riposte immédiate à un coup de poing ne constitue pas une vengeance. Pour qu'il y ait véritablement vengeance, il faut, à la fois, un « temps » plus ou moins long, pendant lequel la tendance à riposter immédiatement et les mouvements de colère et de haine qui lui sont annexes soient retenus et suspendus ; d'autre part, que l'acte même de la riposte soit reporté à un moment et à une occasion plus propices (« attends un peu, la prochaine fois ! ») ; et que ce qui retient la riposte immédiate soit la prévision d'une issue défavorable sous-tendue par un sentiment très marqué d'« incapacité », d'« impuissance ». Nous voyons dès maintenant que la vengeance est, en soi, fondée sur un sentiment d'impuissance ; qu'elle est toujours, et avant tout, le fait d'un « faible » (quelle que soit la forme que prenne sa faiblesse) ; aussi, en son essence,

ne comporte-t-elle jamais le sentiment que l'on agit du « tac au tac » et ne se présente-t-elle jamais simplement comme une réaction accompagnée d'émotion. Ce sont ces caractères qui font du désir de vengeance un terrain si propice à la croissance du ressentiment. La langue allemande rend finement les différences. De la rancune à la méchanceté (*Hämischkeit*) en passant par le mécontentement (*Groll*), la jalousie (*Scheelsucht*), l'envie (*Neid*), il y a comme un progrès du sentiment et de la tendance dans le sens du ressentiment proprement dit.

Mais c'est encore dans la rancune et dans l'envie que cette espèce d'hostilité trouve le plus facilement un objet déterminé. Elles ne naissent, en effet, que dans certaines conditions, visent des objets bien déterminés et disparaissent en même temps que ces conditions. Le désir de vengeance tombe avec l'accomplissement de la vengeance, ou encore du fait que celui dont on veut se venger est puni, même s'il se punit lui-même, ou encore du fait d'une juste réparation. De même, l'envie disparaît-elle lorsque le bien que j'envie à quelqu'un devient ma propriété. Pour la jalousie, c'est dans un tout autre sens qu'elle vise un objet déterminé ; sa naissance et sa mort ne suivent pas des conditions déterminées, car ici, on *recherche* précisément dans les choses et chez les hommes les éléments et les valeurs qui permettent à l'envie de se satisfaire. La mise en valeur et en lumière, l'agrandissement qui signale à l'attention les aspects négatifs des choses et des hommes, du fait même qu'ils se trouvent dans un même objet unis à des valeurs positives, la durée même de ces moments négatifs, et la fine complaisance qui l'accompagne, tout cela constitue ici une sorte de moule d'expérience dans lequel pourront se couler les éléments les plus divers. C'est dans cette forme ou structure que, d'emblée, s'élabore toute l'expérience concrète, vécue, particulière du jaloux. C'est cette forme qui choisit et réalise cette expérience entre toutes les expériences possibles. La naissance de l'envie n'est donc pas que l'effet de cette expérience ; celle-ci s'élabore indépendamment des maux et des nécessités, des avantages ou des inconvénients que présente tel objet d'expérience d'une

façon plus ou moins directe ou plus ou moins actuelle. Dans la « malignité », la tendance à dénigrer a gagné en profondeur et en intériorité, mais demeure toujours prête à jaillir et à se trahir par des signes involontaires, telle façon de sourire, par exemple. De même, il y aura un passage semblable de la simple « joie maligne » à la « méchanceté », qui cherche toujours de nouvelles occasions de « joie maligne » et est déjà moins liée à des objets *déterminés*. Mais, rien de tout cela n'est ressentiment. Ce ne sont que des moments de l'évolution des ses sources. Vengeance, envie, malignité, joie maligne, méchanceté n'entrent dans l'élaboration du ressentiment que faute d'un dépassement moral (constitué, par exemple, dans le cas de la vengeance, par un *vrai* pardon) ou d'un acte vraiment expressif des sentiments que l'on éprouve (ricaner, montrer le poing, etc.) ; et seulement lorsque cet acte ou ce signe a été retenu par un sentiment d'impuissance qui l'emporte. Le rancunier que sa rancune pousse à l'action et qui se venge ; le haineux qui fait du mal à son ennemi, ou qui au moins lui dit « sa façon de penser », ou le dit à des tiers ; l'envieux qui s'applique à acquérir l'objet de son envie, par l'effort, le mensonge, le crime ou la violence ; tous ceux-là ignorent le ressentiment. Pour qu'il puisse exister, il faut que ces sentiments soient doués d'une virulence particulière et s'accompagnent du sentiment de l'impuissance où l'on est de les traduire en actes, de telle sorte qu'ils « aigrissent », du seul fait de la faiblesse physique ou morale, ou par la peur, ou l'angoisse qu'inspire la personne à laquelle on en a. Le terrain où il prend naissance, à lui seul, fait du ressentiment le propre des serviteurs, des commandés, de ceux qui se cabrent en vain sous l'aiguillon de l'autorité. Dans tous les autres cas où il se manifeste, il s'agit soit d'un « transfert », du fait de cette contagion psychologique à laquelle le poison infectieux du ressentiment se prête tout particulièrement, soit d'un instinct propice à la gestation du ressentiment qui, violemment refoulé, ne trouve à s'employer qu'en « empoisonnant » et en « aigrissant » la personnalité. Un domestique mal traité, s'il lui est donné de se plaindre à l'office, échappe par là à cet « empoisonnement » qui est le fait

du ressentiment, et auquel il succombe s'il lui faut « faire bon visage » (comme le dit une locution expressive) et enfouir dans son cœur ses sentiments de dépit et de haine.

Examinons maintenant de plus près ces divers points de départ de la genèse du ressentiment.

Plus la rancune devient proprement *recherche* de vengeance, plus l'impulsion à se venger tend vers un ensemble d'objets indéterminés, n'ayant de commun qu'un seul aspect et d'autre part, moins cette impulsion trouve à se satisfaire sur un objet unique et à s'y terminer, plus aussi la tendance à se venger conduit au ressentiment. Une rancune persistante et jamais assouvie peut aboutir au dépérissement et à la mort, surtout losque le sentiment « d'avoir raison », qui lui est connexe, et qui fait défaut dans l'accès de colère ou de rage, revêt la dignité de la notion de « devoir ».

Est-on en quête de vengeance, on recherche tout aussitôt instinctivement, c'est-à-dire sans acte volontaire conscient, tous les faits susceptibles de fournir une *occasion* de vengeance ; ou encore, grâce à un processus d'illusion systématique, on découvre une intention blessante à des paroles ou à des actes qui en sont totalement dépourvus. Une excessive susceptibilité est souvent le signe d'un caractère vindicatif. C'est le désir de vengeance qui se cherche des occasions de percer. On ne s'arrête, en fait, que sur ce qui peut l'assouvir. Mais la recherche de la vengeance tend à se transmuer en ressentiment, dans la mesure même où est différé l'exercice de la vengeance qui rétablirait l'offensé dans le sentiment de sa valeur, de son « honneur », de la « satisfaction » auquel il a droit, et d'autant plus fortement que ce refoulement en vient à porter sur l'*expression imaginaire* intérieure, ou même sur la tendance à se venger. C'est dans ces *conditions* que vient germer une tendance à la calomnie, où la détente est due à l'illusion.

D'autres éléments interviennent encore à titre de conditions.

De soi, la rancune tend d'une façon croissante à se réserver et à se refouler ; c'est déjà visible dans le fait de retenir la riposte

immédiate, en raison de l'impuissance. Le proverbe le dit bien : la vengeance est un plat qui se mange froid. *Cœteris paribus*, c'est l'attitude du sexe faible. Mais il est aussi de sa nature de postuler l'*égalité* entre l'offensé et l'offenseur. L'esclave qui a une nature d'esclave, ou qui se sent et se sait esclave, n'éprouve point de rancune quand son maître l'injurie pas plus que le domestique que l'on reprend, ou l'enfant que l'on corrige. Par contre, de grandes prétentions intérieures contenues, une grande fierté, hors de proportion avec la situation sociale que l'on occupe, sont particulièrement propices à l'éveil de la rancune. La conséquence qu'en tirera le sociologue est d'une grande importance : plus il y aura d'*écart* entre la condition juridique des divers groupes sociaux donnée par le système politique ou par la tradition d'une part, et leur puissance *réelle*, de l'autre, plus sera forte la charge d'explosif spirituel. Cela ne dépend pas de l'un ou de l'autre facteur pris isolément, mais de leur écart. Il y aurait peu de ressentiment dans une démocratie qui, socialement autant que politiquement, tendrait à l'égalité des richesses. Il y en aurait aussi peu, l'histoire le montre bien, au sein d'une société ordonnée selon le système des castes, par exemple tel qu'il existait aux Indes, ou dans un système social nettement différencié. Le ressentiment doit donc se trouver au maximum dans des sociétés comme la nôtre où des droits politiques, et à peu près uniformes, c'est-à-dire une égalité sociale extérieure officiellement reconnue, coexistent à côté de très considérables différences de fait, quant à la *puissance*, à la richesse, à la culture, etc. Société dans laquelle chacun a le « droit » de se juger *autant* qu'un autre, mais en est en fait incapable. Voilà, indépendamment des caractères et des sentiments des individus, de quoi garantir l'existence d'une importante charge de ressentiment dans la structure même d'une société. »

Max Scheler, *L'homme du ressentiment*, pp. 14-22,
écrit en 1912 et remanié en 1919,
publié en 1958 aux éditions NRF Gallimard.